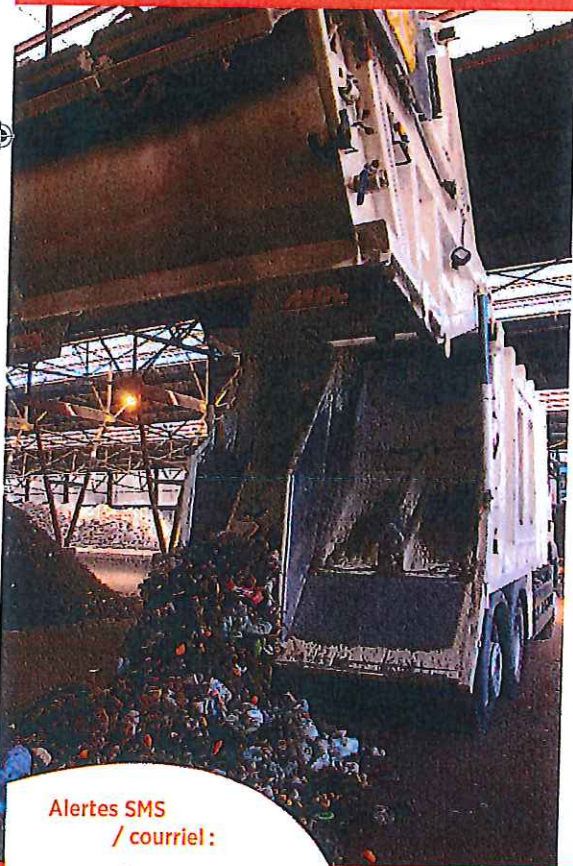


# Votre duo-bac, quand et comment le sortir ?

## 5 règles d'or :

1. **Triez** correctement les déchets ;
2. **Ne tassez pas** vos déchets afin qu'ils ne restent pas coincés ou que la cloison interne ne casse ;
3. **Sortez** votre duo-bac entre 20h00 la veille et 7h00 le jour de la collecte ;
4. **Placez** votre duo-bac bien visible en bordure de la voirie publique, devant votre habitation, couvercle complètement fermé ;
5. **Nettoyez** votre duo-bac régulièrement.



### UN CAMION, DEUX COMPARTIMENTS ...

#### VRAIMENT ?

Vraiment ! Deux compartiments pour deux types de déchets, cela permet de :

- **réduire le coût** de la collecte :  
→ un camion passe au lieu de deux ;
- **réduire les émissions de CO<sub>2</sub>**.

#### LE CAMION VIDE CHACUNE DES FRACTIONS À UN ENDROIT DIFFÉRENT.

Grâce à votre tri et à notre collecte sélective, chaque type de déchets est valorisé :

- la **matière organique** est biométhanisée et compostée pour produire **électricité, chaleur et compost** ;
- les **déchets résiduels** sont transformés en **combustible de substitution** et valorisés dans une unité de cogénération.

**Bien trié !  
À nous de valoriser !**

Alertes SMS  
/ courriel :

[bit.ly/AIVE\\_alertes](http://bit.ly/AIVE_alertes)



#### RETROUVEZ-NOUS SUR

[WWW.AIVE.BE](http://WWW.AIVE.BE)

[facebook.com/intercommunaleAIVE](https://facebook.com/intercommunaleAIVE)

[youtube.com/user/intercommunaleAIVE](https://youtube.com/user/intercommunaleAIVE)

#### Contactez-nous !

tél : +32 (0)63 42 00 22

[dechets@idelux-aive.be](mailto:dechets@idelux-aive.be)



# La main dans le bac !



## LA COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS, UNE HABITUDE BIEN ANCRÉE ?

Oui, mais pas toujours ...

Avec le temps, nous remarquons que certains (re)prennent de mauvaises habitudes, négligent le tri ou oublient les quelques règles simples d'usage des duo-bacs.

Voici la « piqûre de rappel » pour vous prévenir avant que vous n'ayez la mauvaise surprise de voir vos déchets rester sur place !

## QUE PEUT-ON METTRE DANS LES DUO-BACS ?

### FRACTION RÉSIDUELLE

(CÔTÉ GRIS)

emballages plastiques (pots de yaourt, barquettes de beurre, ...), papiers alu, serviettes hygiéniques, poussières, cendres froides, litières, flacons de sauces et boîtes de plats préparés, ...



Les déchets résiduels, c'est ce qu'il reste une fois que vous avez trié tous les autres déchets.

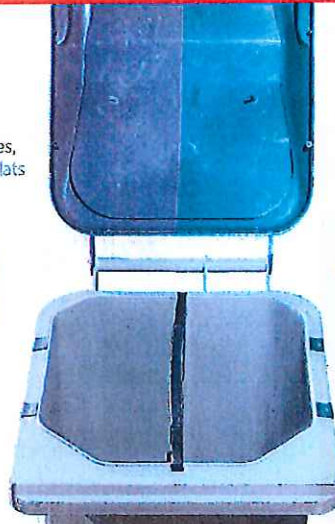
### MATIÈRE ORGANIQUE

(CÔTÉ VERT)

restes de repas, épluchures, coquilles d'oeufs, de noix, marcs de café et sachets de thé, langes d'enfants, essuie-tout, serviettes en papier, papiers gras, ...



Pour limiter les odeurs et garder la partie verte propre, emballez votre matière organique dans des sacs à pain ou du papier journal.



**Bien trier ses déchets, c'est aussi bien utiliser son conteneur :**

→ ne pas tasser, ne pas y mettre des déchets trop chauds ou trop liquides, ne pas emballer les déchets dans de grands sacs et/ou des sacs opaques, ne pas déplacer la cloison.

### LES POUBELLES, ON N'Y MET PAS N'IMPORTE QUOI !

Les déchets recyclables n'ont rien à faire dans les duo-bacs.

Six jours par semaine, les **parcs à conteneurs de l'AIVE** accueillent plus de 30 types de déchets recyclables ou valorisables.

C'est **LA SEULE SOLUTION** pour ces déchets non autorisés dans votre duo-bac.

### NOUS RETROUVONS TROP SOUVENT DANS LES DUO-BACS :

Bouteilles et flacons en plastique



Cartons à boisson



Bouteilles et emballages métalliques

Bouteilles, bocaux, flacons en verre



Papiers - cartons



Les déchets spéciaux et dangereux